

Conseil du Centre

85^e session, octobre 2021

CC 85/4

POUR INFORMATION

CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport de la réunion du Bureau du Conseil

(14 mai 2021)

1. Une réunion du Bureau du Conseil du Centre international de formation de l'OIT («le Centre») a été organisée via vidéoconférence le 14 mai 2021 afin de permettre l'examen en temps utile et l'adoption provisoire des états financiers pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2020.
2. Le rapport de la réunion du Bureau est présenté à la 85^e session du Conseil du Centre (octobre 2021).

États financiers et rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice financier clôturé au 31 décembre 2020

3. *Le Président* souhaite la bienvenue aux membres du Bureau du Conseil. Il rappelle les circonstances exceptionnelles dans lesquelles cette réunion est convoquée, la pandémie de COVID-19 ayant un impact prolongé sur les activités du Centre.
4. *Le Président* donne la parole au Directeur du Centre pour quelques remarques préliminaires.
5. *Le Directeur du Centre* remercie toutes les personnes impliquées dans la préparation de la réunion, qu'il considère comme une preuve de la poursuite de la coopération fructueuse entre le siège et le Centre de Turin. Il présente ensuite les résultats financiers du Centre pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.
6. Les résultats de l'exercice 2020 ont été atteints grâce au travail acharné et au dévouement de tous les collègues du Centre, au cours d'une année très difficile. La pandémie de COVID-19 a frappé début mars et le Centre a alors interrompu toutes ses activités de formation en face-à-face, et les participants ont dû rentrer chez eux. Pour s'adapter au décret de confinement publié par les autorités italiennes, la majorité du personnel du Centre s'est mise au télétravail.

7. Les perspectives financières pour 2020 étant sombres, la Direction du Centre a immédiatement pris des mesures visant à limiter l'impact de la pandémie sur sa situation financière.
8. En ce qui concerne la formation, le Centre a immédiatement entrepris la conversion des activités présentiels prévues au premier semestre en activités d'apprentissage à distance; certaines formations en face-à-face prévues au premier semestre ont également été reportées au second semestre puis, finalement, converties en activités à distance; une campagne de sensibilisation mondiale a été lancée pour promouvoir les services du Centre; la mise à jour des solutions d'apprentissage numériques a été accélérée; les efforts de mobilisation des ressources ont été accrus; et le Centre a élargi ses services non liés à la formation.
9. Du côté des dépenses, le Centre a gelé toutes les dépenses discrétionnaires et l'OIT a confirmé que certains services pour lesquels le Centre devait généralement payer seraient fournis cette année à titre gracieux. Le Centre est très reconnaissant envers l'OIT pour ce geste. En outre, l'OIT a avancé un montant important de fonds pour des services futurs du Centre. Le Centre a également gelé tous les postes vacants et réduit autant que possible le recours à l'aide extérieure.
10. *Le Directeur du Centre* remercie le gouvernement italien pour son soutien en 2020, qui s'est manifesté entre autres par le paiement de la contribution *ex lege* et de contributions volontaires aux activités. Il exprime également sa gratitude à l'OIT pour son soutien financier continu.
11. Grâce à ses efforts pour convertir ses activités de formation et les adapter à l'apprentissage à distance, le Centre a enregistré une augmentation significative de la portée de ses services, la base d'apprenants passant de 20 000 en 2019 à plus de 50 000 en 2020, soit une hausse de plus de 150 pour cent. Le Centre a également constaté une augmentation significative de la demande de services non liés à la formation dans le domaine du développement des capacités institutionnelles de ses mandants. En raison de l'élargissement de la portée de ses activités de formation, combinée à l'essor des services de développement des capacités et aux mesures de limitation des coûts, le Centre est parvenu à transformer les perspectives financières sombres de 2020 en résultats positifs. L'expérience de la pandémie en 2020 a montré que la diversification et la numérisation des services peuvent garantir la viabilité financière du Centre à l'avenir.
12. Cependant, il est important que non seulement celui-ci se concentre sur ses besoins opérationnels à court terme, mais aussi qu'il regarde vers l'avenir et vers celui du monde du travail. Avec un monde du travail en constante évolution et mutation, l'investissement continu dans l'innovation et le développement de ses services de formation et non liés à la formation sera la clé de son succès. Pour demeurer un pôle d'excellence, le Centre doit continuer de croître grâce à l'extension de la portée de ses services. Pour ce faire, de nouvelles activités de formation utilisant les approches de formation les plus récentes sont nécessaires, des produits innovants doivent être développés, l'infrastructure informatique doit être alignée sur les développements incessants dans ce domaine, et un financement suffisant est nécessaire pour faire face aux passifs à court et long termes.
13. Le Centre est convaincu qu'à l'avenir, et avec le soutien renouvelé de l'OIT et du gouvernement italien, il lui sera possible de continuer à étendre considérablement la portée

de ses services et à s'acquitter de son mandat, en atteignant de nombreux autres mandants avec une offre de formation plus large et plus accessible.

14. *Le Président* passe au point de l'ordre du jour concernant les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020. Il invite la Trésorière du Centre à présenter les états financiers.
15. *La Trésorière* présente les états financiers et revient sur les faits essentiels.
16. Elle invite d'abord les membres à se tourner vers l'état V — État de comparaison du budget et des montants réels. Cet état montre que les résultats budgétaires préliminaires du Centre pour 2020 s'élèvent à près de 2,1 millions d'euros, ce qui constitue un petit succès pour cette année marquée par la pandémie, où le Centre a dû reporter, puis annuler toutes les activités de formation en face-à-face (F2F) et convertir tout son calendrier en formation en ligne.
17. Si les mois de mars et d'avril ont surtout été consacrés à cette conversion, le Centre a réalisé des produits totaux de 33,2 millions d'euros pour l'année. Il a reçu 12,3 millions d'euros en contributions volontaires, dont la contribution 2019 de la Ville de Turin, pour un montant de 180 000 euros.
18. Les produits provenant des activités de formation et de la production de médias se sont élevés à 19,8 millions d'euros en 2020. Proportionnelles à ces recettes, les dépenses variables ont été inférieures de 11,2 millions d'euros aux prévisions, soit 62 pour cent. Pour la formation à distance, les coûts variables sont nettement inférieurs à ceux des activités F2F, car les coûts associés à l'hébergement et au voyage des participants sont éliminés. En outre, grâce à la formation à distance, le Centre a connu une augmentation de 150 pour cent du nombre d'apprenants par rapport à 2019. Par conséquent, le Centre a dépassé son objectif en matière de contribution aux coûts fixes (CFC), ce qui est dû à : 1) un ratio plus élevé de CFC par activité - qu'il s'agisse de services de formation ou non liés à la formation; 2) un niveau plus élevé d'apprenants inscrits à des activités de formation; et 3) une augmentation des services de développement des capacités institutionnelles et systémiques et au déploiement des technologies AVR (réalité augmentée et virtuelle).
19. Les dépenses fixes réelles de 2020 se sont élevées à 21,9 millions d'euros. En mars, le Centre a gelé toutes les dépenses fixes discrétionnaires. Des économies sur les coûts autres que de personnel ont été réalisées en 2020, pour un total d'environ 1,5 million d'euros. Ces économies résultent de l'annulation de certains coûts, tels que les voyages, du report de certains travaux à 2021 ou de réductions négociées sur des contrats fixes principalement liés à la gestion du campus. En outre, à la suite du gel du recrutement et du report du pourvoi des postes vacants, une économie supplémentaire de 669 000 euros a pu être réalisée. Dans la foulée de ces économies globales, l'OIT a demandé au Centre d'apporter une contribution exceptionnelle au Fonds des indemnités de fin de contrat afin d'assurer un financement suffisant à court terme dans l'optique de l'examen de son modèle opératoire. Au 31 décembre, le Centre disposait d'environ 2,3 millions d'euros dans ce fonds, pour des décaissements futurs estimés à 10,4 millions d'euros. Cette contribution supplémentaire au Fonds a été partiellement affectée aux postes des frais de personnel inscrit au budget ordinaire et au budget variable. Comme mentionné précédemment, les dépenses variables totales ont concerné les activités de formation et la production de médias. Elles ont été nettement inférieures à celles prévues dans le budget.

20. La Trésorière invite ensuite les membres à se pencher sur l'état I - État de la situation financière. Cet état présente l'actif et le passif du Centre à la fin de l'exercice. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 21,7 millions d'euros, dont 11,3 millions d'euros détenus au nom des bailleurs de fonds et destinés à d'autres fins. Le Centre détenait des versements anticipés pour des activités de formation pour un total de 6 millions d'euros, ainsi que 2 millions d'euros dans le Fonds de roulement, 1,5 million d'euros dans le Fonds pour l'amélioration du campus et 1,8 million d'euros dans le Fonds fiduciaire italien. Sur le total de ces fonds, 9,7 millions d'euros étaient détenus en dollars des États-Unis. La Trésorière fait ensuite référence à l'état IV, qui donne plus de détails sur les mouvements des flux de trésorerie du Centre.
21. Fin 2020, les comptes débiteurs du Centre avaient augmenté de 3,8 millions d'euros. Cette ligne comprend deux grandes catégories de créances: les factures émises à la suite de services de formation et non liés à la formation rendus et les sommes à recevoir pour des services de formation, pour lesquelles un passif correspondant a été comptabilisé. Cette baisse est principalement attribuable aux créances liées aux importants accords signés en 2019, qui sont concrétisés actuellement et génèrent donc des produits.
22. La créance sur l'OIT a diminué de 3,5 millions d'euros et est devenue une somme due à l'OIT. Comme l'OIT a avancé des sommes importantes pour prépayer ses activités, les factures ont été immédiatement soldées au moyen de ces fonds. Le solde dû concerne les factures encore à régler et la contribution supplémentaire versée au Fonds des indemnités de fin de contrat. Ce solde sera réglé en 2021 grâce à la facturation des activités à l'OIT.
23. Les immobilisations corporelles ont baissé de 681 000 euros en raison de l'amortissement annuel des actifs. Le passif s'élevait à 22,3 millions d'euros à la fin de l'année 2020. Le plus important élément de passif (16,5 millions) correspond aux produits différés, qui contrebalancent les créances du Centre en vertu d'accords signés portant sur des activités de formation ou non liées à la formation qui seront réalisées à l'avenir. Il y a également eu une diminution des créditeurs et des charges à payer en raison de la baisse des coûts externes découlant de la nouvelle modalité des services de formation.
24. À la fin de l'année 2020, l'actif net du Centre s'élevait à 17,5 millions d'euros. Il se composait du Fonds de roulement, que le Règlement financier fixe à 2 millions d'euros, et de tous les autres fonds du Centre. La Trésorière renvoie les membres à la page 21 des états financiers pour plus de détails.
25. Elle passe ensuite à l'état II - État de la performance financière. Cet état montre l'excédent net du Centre, présenté conformément aux normes IPSAS. Les résultats finaux de 2020 montrent un excédent net de 1,19 million d'euros. Les résultats sont alignés sur ceux de 2019, qui a été une année chargée pour le Centre. Si les produits totaux sont inférieurs à ceux de 2019, ce qui est également le cas des dépenses totales, cela est dû au changement de modalité des activités de formation du Centre qui entraînent des coûts inférieurs, les frais liés au voyage et à l'hébergement des participants, de même que les coûts associés à la formation sur le campus. La baisse enregistrée dans les deux catégories a cependant eu un résultat similaire à celui de l'année dernière.
26. *Le Président* invite le représentant du commissaire aux comptes à présenter le rapport de ce dernier pour 2020.

27. *Le représentant du commissaire aux comptes* présente les résultats de l'audit externe pour 2020. L'audit a été réalisé conformément au plan d'audit externe présenté au Conseil en octobre 2020. Le représentant du commissaire aux comptes salue le travail acharné et l'engagement du Bureau du Conseil, des principaux cadres dirigeants et du personnel du Centre dans l'accomplissement de leur mandat malgré un environnement de travail difficile. Il réaffirme l'engagement de l'auditeur à remplir le sien en cette période troublée. L'audit a été effectué conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), afin de fournir une assurance indépendante sur la présentation correcte des états financiers et de contribuer à la réalisation des objectifs opérationnels du Centre par le biais de cet audit. Plus précisément, le commissaire aux comptes a émis un avis d'audit sur la présentation des états financiers conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).
28. Le rapport met en évidence les résultats de l'audit exhaustif des états financiers et des opérations du Centre, dans le cadre du mandat de l'auditeur externe, qui consiste à fournir une assurance indépendante sur la correction de la présentation des états financiers et à formuler des observations sur l'efficacité et l'efficacités de la comptabilité et des rapports financiers. En outre, le commissaire aux comptes a évalué les arrangements stratégiques, les ressources, les processus et les procédures en place pour mettre en œuvre et réaliser les objectifs en matière de prestation de services de formation du Centre en pleine pandémie de coronavirus, compte tenu des risques associés.
29. Le commissaire aux comptes a conclu que les états financiers présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière, des variations de son actif net, de ses flux de trésorerie et de la comparaison des montants inscrits au budget et des montants des dépenses, conformément aux normes IPSAS. Il félicite la Direction du Centre pour avoir régulièrement préparé des états financiers de qualité et reçu une opinion d'audit non modifiée depuis l'adoption des normes IPSAS.
30. Il note que malgré la pandémie, le Centre a enregistré de très bons résultats dans la prestation de services de formation. Le Centre a géré avec succès ses services de formation et a transformé les défis en possibilités d'atteindre ses objectifs. Le rapport a également relevé des marges d'amélioration, en particulier sur la nécessité: a) d'un respect rigoureux de certains contrôles financiers et lignes directrices du Centre en matière d'établissement de rapports; b) de réévaluation de la politique tarifaire de 2020; c) de promotion d'une collaboration et d'une coordination solides entre et au sein des programmes techniques; d) de détermination de l'impact sur certains programmes des mesures de limitation des coûts prises en 2020; e) d'élargissement des lignes de communication pour veiller à ce que les préoccupations pertinentes soient prises en compte lors de la prise de décisions finales; et f) de réévaluation des stratégies concernant les ressources humaines dans le cadre de sa réponse à la pandémie .
31. En résumé, six recommandations à valeur ajoutée ont été présentées, que la Direction du Centre a acceptées et qu'elle s'est engagée à mettre en œuvre. Le commissaire aux comptes encourage la Direction du Centre à mettre en œuvre les recommandations des audits des années précédentes, telles qu'énumérées dans l'annexe à son rapport, afin d'améliorer encore l'efficacité et l'efficacités des opérations, notamment dans les domaines du cadre de responsabilisation, de la stratégie de mobilisation des ressources, de la sélection et du recrutement du personnel, ainsi que des procédures d'évaluation des performances.

32. Enfin, il remercie le Bureau du Conseil pour l'intérêt qu'il porte aux travaux du commissaire aux comptes, et la Direction du Centre pour son engagement répété envers la redevabilité et la transparence.
33. *Le Président* invite ensuite les membres du Bureau à faire part de leurs observations sur les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes pour 2020.
34. *La vice-présidente travailleuse* remercie la Direction et le commissaire aux comptes pour le document présenté. Elle indique que les commentaires de son groupe concernent les discussions en cours sur l'avenir du Centre.
35. En ce qui concerne la tarification des activités de formation en ligne, elle note la baisse des recettes résultant des changements intervenus dans les modalités de formation telle qu'exposée au paragraphe 9 et expliquée au paragraphe 12, à savoir en raison d'un prix unitaire des activités en ligne inférieur à celui des activités présentiels. Sur ces points, le rapport du commissaire aux comptes recommande au paragraphe 37 de «réévaluer, par l'intermédiaire de la Trésorière et du Directeur de la formation, la politique tarifaire de 2020 en vue d'instaurer une politique de tarification cohérente et transparente pour les activités de formation en tenant compte des disparités entre la formation en face-à-face et les autres modalités, comme l'apprentissage à distance, en ce qui concerne les composantes de formation et les coûts indirects.» Elle prend également note, au paragraphe suivant, de la réponse de la Direction, qui convient de veiller à ce que la politique de tarification pour 2021 soit entièrement réexaminée au fil des événements qui pourraient se produire pendant la pandémie et lorsque le nouveau modèle opérationnel du Centre aura été approuvé par le Conseil.
36. Le groupe des travailleurs suggère de faire preuve de prudence au sujet de cette proposition. Étant donné que les principaux bénéficiaires des activités de formation du Centre sont les mandants, il ne faut pas que les prix deviennent un obstacle pour eux, en particulier pour les travailleurs et pour les participants du Sud en général. De plus, la proposition et la réponse de la Direction faisant référence à un nouveau modèle opérationnel en discussion, la proportion de la formation qui sera dispensée en ligne n'est pas encore claire. Il semble évident qu'en 2021, le Centre devra se concentrer sur la formation en ligne, et le groupe des travailleurs aimerait avoir un scénario à long terme clair pour le Centre, basé sur des données fiables et durables et sur les nouvelles modalités de travail qui seront décidées, avant d'établir une politique tarifaire pour l'avenir. L'objectif principal est de promouvoir l'Agenda du travail décent de l'OIT, à travers la formation de ses mandants, et seulement après il convient de tenir compte des prix et des coûts du marché pour évaluer la façon de le mettre en œuvre. Enfin, le Centre ne doit pas être guidé par les prix du marché, car l'objectif principal est de promouvoir cet agenda, par la formation des mandants.
37. Le groupe demande quelques éclaircissements sur les économies réalisées et sur la contribution au Fonds des indemnités de fin de contrat. Il prend note des économies d'environ 1,5 million d'euros, indiquées au paragraphe 15, enregistrées grâce au gel de certaines dépenses, des voyages et des postes vacants, ainsi que sur les coûts liés au personnel. Le groupe supposait que ces économies seraient utilisées pour couvrir un déficit éventuel du Centre en 2020. Quant au Fonds des indemnités de fin de contrat, au 31 décembre 2020, il détenait environ 2,3 millions d'euros disponibles pour les décaissements futurs, actuellement estimés à 10,4 millions d'euros, ce qui montre une position de sous-financement. Ce point fait également référence à la révision du modèle opérationnel, et il serait donc utile de comprendre les liens entre le financement suffisant du Fonds et ledit

modèle. En ce qui concerne l'excédent d'exploitation, le groupe aimerait savoir si le montant a été transféré au Fonds des indemnités de fin de contrat, ou s'il est distinct des économies.

38. Pour ce qui est des recommandations du commissaire aux comptes, le groupe est d'accord avec le résumé présenté au paragraphe 7 du rapport et rappelle sa mise en garde sur le prix des activités. Il appuie la recommandation f) relative à la révision des stratégies concernant les ressources humaines, qui est couverte aux paragraphes 52 à 55. Il prend note de la réponse de la Direction, mais une image plus claire de la stratégie de développement des capacités des ressources humaines est toujours attendue, qui devra être élaborée en consultation avec le Syndicat du personnel au cours des prochains mois.
39. Ces remarques étant faites, le groupe des travailleurs confirme à nouveau sa pleine disponibilité à s'engager, contribuer et coopérer avec la Direction du Centre et les autres membres du Bureau du Conseil, afin de trouver les meilleures solutions possibles pour les travaux en cours et pour l'avenir du Centre, conformément et en réponse aux politiques et à la mission de l'OIT. Le groupe des travailleurs approuve les états financiers tels qu'ils sont présentés avec le rapport du commissaire aux comptes.
40. *Le vice-président employeur* salue les efforts déployés par la Direction du Centre pour préparer les documents. Il félicite la Direction du Centre pour les excellents résultats financiers pour 2020, année très difficile pour tous. Ces résultats sont encore plus remarquables quand on les compare aux projections inquiétantes présentées au Bureau du Conseil en mai 2020, qui parlaient d'un déficit budgétaire de 7 millions d'euros. Il remercie le personnel du Centre en général, qui a fait preuve d'engagement et de professionnalisme.
41. En ce qui concerne les différences entre l'excédent net de 2020 selon les normes IPSAS et l'excédent budgétaire, il demande quelques éclaircissements sur le calcul de la perte de change.
42. Le groupe des employeurs note que la pandémie a poussé le Centre à accélérer la formation à distance, et bien que les recettes soient inférieures à celles de la formation en face-à-face, les chiffres montrent que la portée a été plus étendue - elle a plus que doublé en fait - et que la CFC a été plus élevée. Les faibles dépenses liées aux activités de formation ont également compensé la baisse des recettes. Les recettes du Centre pour 2020 provenaient principalement des activités de formation et des contributions volontaires. Le groupe remercie le gouvernement italien, la Région Piémont et la Ville de Turin, ainsi que d'autres gouvernements, pour leur soutien financier au Centre. Le groupe remercie également l'OIT. Le rapport indique que l'OIT a contribué plus qu'en 2019, essentiellement grâce à un taux de change favorable.
43. Le groupe note que les frais de voyage ont été considérablement réduits l'année dernière en raison des diverses restrictions. Les dépenses pour les contrats de sous-traitance ont été inférieures à celles de l'année précédente, mais les coûts de personnel ont augmenté, ce qui s'explique par les indemnités de rapatriement et les paiements à la cessation de service. Le vice-président employeur remercie l'OIT pour ses conseils à cet égard qui ont permis de réduire le passif lié à ces prestations. Il encourage en outre l'OIT à aider et à faciliter ce processus. Il note également que les recettes provenant de la production de médias ont représenté un montant assez élevé et que des moyens doivent être identifiés pour augmenter cette source de revenus, en collaboration avec les chefs de programme. En ce qui concerne les rénovations du campus, le groupe des employeurs suggère les

reporter jusqu'à ce que le Conseil ait pris une décision sur le modèle opérationnel et l'orientation future du Centre.

44. Le vice-président employeur remercie les auditeurs externes pour leur rapport et pour les recommandations très concrètes que le Centre doit mettre en œuvre afin d'améliorer l'efficacité financière et opérationnelle. Il fait quelques commentaires concernant la politique de tarification, la communication et la collaboration avec les chefs de programme et la stratégie de ressources humaines.
45. En ce qui concerne la politique tarifaire, le groupe demande à la Direction de prendre des mesures sur ce point soulevé par l'auditeur externe. La politique tarifaire du Centre doit être réaliste et adaptée au «nouveau» modèle économique du Centre basé principalement sur la formation en ligne. Cela signifie qu'il faut prévoir toutes les composantes de coûts dans une activité de formation et un coût indirect, mais aussi être suffisamment flexible pour adapter la tarification aux demandes de formation personnalisée, qui ne sont pas prises en considération dans la politique de tarification actuelle. Donner aux chefs de programme la responsabilité et l'autorité nécessaires pour la tarification de telles activités accélérera la réponse aux mandants, aux bailleurs de fonds et aux clients institutionnels. Il va sans dire que la politique tarifaire doit rester concurrentielle par rapport aux autres prestataires de services de formation sur le marché.
46. Pour ce qui est de la communication et de la collaboration avec les chefs de programme, certains programmes ont besoin d'aide et de soutien supplémentaires dans leurs opérations. L'année 2020 a montré que la prestation de la formation en ligne nécessite des efforts plus soutenus, ce qui exige non seulement des ressources financières, mais également du personnel, supplémentaires. Le groupe demande à la Direction de collaborer avec les chefs de programme afin de déterminer leurs besoins en personnel. Le rapport souligne en particulier la nécessité d'élargir les lignes de communication pour veiller à ce que les préoccupations soulevées par les programmes techniques soient considérées lors de la prise de décisions finales afin de gérer les risques et d'assurer la réalisation des objectifs fixés.
47. Enfin, en ce qui concerne la stratégie de réorganisation des ressources humaines, le Centre devrait remplacer et réaménager la stratégie actuelle afin d'optimiser la prestation des services de formation. Cette recommandation doit être prise au sérieux. Le vice-président employeur ajoute que les recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre ces dernières années doivent l'être au plus vite, par exemple, la question du système de gestion des performances.
48. Pour conclure, il soulève une question indirectement liée aux états financiers, à savoir le gel de l'affectation de l'excédent de 2020, qui touche principalement les programmes des employeurs, des travailleurs et des normes. La Direction est invitée à examiner des solutions de rechange pour que ces ressources gelées soient réacheminées vers les programmes susmentionnés afin de leur allouer des fonds supplémentaires pour s'acquitter de leur mandat, en particulier envers les mandants de l'OIT. Le groupe apprécie que la Direction ait réservé des fonds pour chacun des programmes ACTRAV, ACT/EMP et ILSGEN. Il demande que les lignes directrices relatives à l'accès au nouveau Fonds de financement de bourses soient suffisamment flexibles pour permettre aux programmes d'apporter une réponse rapide et pertinente aux mandants. Si la décision à prendre consiste à cesser de réinjecter l'excédent dans le flux de trésorerie du Centre (via l'amélioration du campus, le Fonds d'innovation et le financement de différents programmes de formation),

le Bureau du Conseil doit décider de la destination de l'excédent accumulé. Le groupe recommanderait d'allouer cet excédent au Fonds de roulement et de l'utiliser lorsque cela serait nécessaire pour répondre à une autre crise ou à une urgence opérationnelle.

49. *Le vice-président gouvernemental* remercie le Centre pour les informations fournies et se félicite de la bonne gestion des comptes. Il prend note du rapport et de l'opinion du commissaire aux comptes.
50. *Le représentant du gouvernement de l'Italie (M. Mari)* remercie la Direction du Centre d'avoir surmonté une situation problématique et d'avoir terminé l'exercice en bonne santé financière.
51. *Le Président* donne la parole à la Trésorière pour répondre aux questions des vice-présidents.
52. *La Trésorière* donne des explications supplémentaires concernant la politique tarifaire pour 2021, qui a été mise à jour; l'allocation au Fonds des indemnités de fin de contrat effectuée en 2020; les mesures d'atténuation prises pour minimiser les fluctuations monétaires; et l'allocation des fonds aux programmes des normes, des travailleurs et des employeurs.

Le Bureau du Conseil:

- 1) **adopte les états financiers, et**
- 2) **prend note du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020.**

Remarques finales

53. *Le Président* se fait l'écho des observations faites par les groupes sur les bonnes performances réalisées par le Centre de Turin en cette année très difficile. Il fait référence aux discussions en cours sur le nouveau modèle opérationnel du Centre.
54. Il indique que la 85^e session du Conseil du Centre se tiendra en octobre 2021. Il demande que le Bureau délègue le pouvoir d'approuver ce rapport au Président et au Secrétaire du Conseil.
55. *Le Président* remercie les membres du Bureau pour leur participation, ainsi que les secrétaires des groupes et les membres du personnel du BIT et du Centre, et clôt la réunion.

Le présent rapport est soumis au Conseil pour information.

Juin 2021

Attendance list
Liste des présences
Lista de presencias

M. Paolo MARI	ITALIE
M. Bartolomeo LAMONARCA	
M. Jorge BRIZUELA	PARAGUAY <i>(Vice-président gouvernemental)</i>
M. Harry KYRIAZIS (Grèce)	<i>(Vice-président employeur)</i>
M. Amadou SAKO (OIE)	<i>(Secrétariat du groupe des employeurs)</i>
Mme Silvana CAPPuccio (Italie)	<i>(Vice-présidente travailleuse)</i>
Mme Maité LLANOS (CSI)	<i>(Secrétariat du groupe des travailleurs)</i>

Organisation internationale du Travail

M. Guy RYDER	Directeur général
M. Greg VINES	DDG/MR
M. Adnan CHUGHAI	Trésorier et contrôleur financier
Mme Riikka KOSKENMÄKI	JUR
M. Roberto VILLAMIL	ACT/EMP

Commissaire aux comptes, Commission d'audit, République des Philippines

M. Lito MARTIN
M. Dondon MARCOS
M. Hershey VISAYA

Centre international de formation de l'OIT

M. Yanguo LIU	Directeur
M. Giuseppe CASALE	Directeur adjoint
Mme Christine BOULANGER	Trésorière
M. Greg JOHNSON	Conseiller spécial du Directeur
Mme Nathalie MIRABILE	Procès-verbaliste

